

Nouveau Fonctionnement de la MPT

La MPT de Saint Ismier modifie son fonctionnement afin de répondre au mieux aux attentes de ses adhérents et faciliter le travail des bénévoles en charge de la MPT.

Ce qui ne change pas :

Comme auparavant, pour s'inscrire à une activité proposée par la MPT, il faut au préalable adhérer à la MPT. L'adhésion est annuelle et familiale. Tous les membres d'une même famille peuvent s'inscrire aux différentes activités avec la même carte d'adhérent.

Ce qui change :

Auparavant il était possible de souscrire l'adhésion à la MPT auprès des référents, des animateurs et bien sûr lors du forum.

A partir de la prochaine saison 2022/2023, les adhésions à la MPT seront dorénavant centralisées.

Seul le bureau de la MPT délivrera les cartes d'adhérent.

Les référents et les animateurs ne délivreront plus d'adhésion, il est donc inutile de leur faire parvenir les chèques correspondant à l'adhésion.

Ils ne s'occuperont plus que des inscriptions aux activités dont ils sont responsables.

Les adhésions à la MPT pourront être souscrite :

- **Soit sur le site Hello Asso (paiement par carte bancaire)**

Cliquer sur le lien suivant : [Formulaire adhésion 2022/2023](#)

Ou en flashant le QR code ci-dessous



Suite à votre adhésion vous recevrez un premier mail de confirmation puis un peu plus tard un second mail pour vous communiquer votre carte d'adhérent.

Le numéro de la carte sera à communiquer pour vous inscrire aux différentes activités.

L'accès au site sera opérationnel à partir du 20 juin 2022 à 12h00.

- **Soit lors du forum des associations le samedi 3 septembre 2022 (paiement en liquide, chèque ou carte bancaire)**
- **Soit à la permanence de la MPT le lundi soir (paiement en liquide, chèque ou carte bancaire)**
- **Soit par courrier à l'adresse suivante :**
 - MPT
 - Agora, 10 place de l'Agora
 - 38330 Saint Ismier

Paiement par chèque, fournir une enveloppe timbrée à l'adresse de l'adhérent pour la réponse.

Indiquer :

- ✓ Nom
- ✓ Prénom
- ✓ Commune de résidence
- ✓ Numéro de téléphone
- ✓ Adresse mail

Nous demandons instamment à nos adhérents de privilégier les adhésions via le Site Hello Asso ou lors du forum et dans tous les cas de bien vérifier leur adresse mail **et de l'écrire très lisiblement**.

Les inscriptions aux différentes activités se feront comme auparavant lors du forum ou auprès des référents et animateurs.

Vous pouvez dès maintenant vous préinscrire aux différentes activités mais Les inscriptions ne seront validées que sur présentation du numéro de carte d'adhérent et du règlement du montant de l'inscription.

Les activités étant annuelles, le montant total doit être réglé lors de l'inscription toutefois la MPT permet un paiement fractionné par trimestre (trois chèques encaissés au début de chaque trimestre) La MPT accorde le remboursement seulement pour des raisons sérieuses, déménagement, maladie (sur présentation d'un certificat médical).

Nous sommes conscients que ces modifications peuvent bouleverser les habitudes de certains de nos adhérents mais la MPT se doit de s'adapter aux outils numériques et cela améliorera le fonctionnement de notre association.

Nous restons bien sûr à l'écoute de nos adhérents qui rencontreraient des difficultés avec ce nouveau mode d'adhésion. Vous pouvez toujours nous écrire à l'adresse mail « mpt.st-ismier@hotmail.fr ».

En vous remerciant pour votre compréhension.

François HENNEQUIN
Président de la MPT